

# Fair Labor Association - FLA

## En bref

Ce document présente brièvement le système normatif de la Fair Labor Association.

La Fair Labor Association figure parmi les nombreux systèmes normatifs référencés dans Standards Map, l'outil interactif en ligne sur les normes privées que l'ITC a élaboré dans le cadre du programme T4SD.

## Description de la FLA

La Fair Labor Association (FLA) est une organisation à but non lucratif qui s'engage à protéger les droits des travailleurs, à mettre fin au travail dans les ateliers de misère et à améliorer les conditions de travail dans le monde. Elle rassemble des parties prenantes multiples, dont les universités et établissements assimilés, les entreprises socialement responsables et les organisations de la société civile.

La FLA fonctionne selon un système de responsabilité redditionnelle de marque et un Code de conduite sur le lieu de travail auquel adhèrent ses affiliés. Ce code s'inspire des conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT), il donne une description générale des conditions de travail acceptables et justes dans les usines.

## Produits couverts par le système normatif de la FLA

Le code de conduite de la FLA n'est pas spécifique à un produit ou à un secteur particulier.

## Caractéristiques principales du système normatif de la FLA

- La méthode de mise en conformité durable de la FLA met l'accent sur le suivi des activités par les partenariats plutôt que par la surveillance.
- Les affiliés s'engagent à satisfaire aux 10 Principes du Travail juste et de l'Approvisionnement responsable (Fair Labor and Responsible Sourcing), ainsi qu'à adopter et à mettre en œuvre des pratiques conformes au Code de conduite sur le lieu de travail élaboré par la FLA, voire meilleures que celui-ci ; cela implique notamment qu'ils contrôlent leurs chaînes d'approvisionnement, qu'ils remédient aux non conformités et qu'ils consultent la société civile. La transparence est une valeur fondamentale pour la FLA. Par exemple, les rapports issus de tous les audits à caractère inopiné sont publiés chaque année sur le site Internet de la FLA.
- La FLA ne certifie ou n'accrédite pas les entreprises elles-mêmes, elle accrédite plutôt les programmes qu'elles mettent en place pour se conformer au Code. Les entreprises affiliées à la FLA s'engagent à appliquer le Code de la FLA au sein des usines qui fabriquent leurs produits sur le territoire national et à l'étranger. L'accréditation n'implique pas qu'une entreprise soit en conformité totale avec le Code de la FLA, mais qu'elle mette en œuvre des mécanismes et procédures pour améliorer sa prise de conscience, suivre, résoudre et éviter la répétition des non conformités.
- Les entreprises affiliées à la FLA ou licenciées par elle sont réparties en 5 catégories : Entreprises participantes, Fournisseurs participants, Licenciés de catégorie B, Licenciés de catégorie C et Licenciés de

catégorie D. Tandis que les Entreprises participantes font le suivi intégral de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs usines, les participants des autres catégories ne surveillent que les usines qui leur sont directement liées. Pour de plus amples informations, visitez : <http://www.fairlabor.org/fla/go.asp?u=/pub/mp&Page=CollegiateLicensees>.

## FLA : faits et chiffres

- La FLA a été constituée officiellement en 1999 à partir d'un Partenariat au sein du secteur de l'habillement auquel le président Clinton avait convié en 1996 des représentants du secteur, du gouvernement, d'organisations non gouvernementales et de syndicats.
- Actuellement, la FLA compte 31 entreprises de grande marque dans la catégorie Entreprises participantes, 14 Fournisseurs participants, 58 Licenciés de catégorie B, 1 028 Licenciés de catégorie C et 1 992 Licenciés de catégorie D, ainsi qu'environ
- 200 universités et établissements assimilés aux États-Unis et au Canada.

## Soutien

Le Portail de formation de la FLA a été spécialement conçu pour dispenser des formations en ligne. Le portail est un élément important des méthodes mises en place par la FLA pour la mise en conformité durable, un outil précieux pour les usines participantes qui s'efforcent d'œuvrer au renforcement des capacités de leur personnel. Le portail met également à disposition des documents d'orientation pour les licenciés affiliés à la FLA. En outre, la FLA met actuellement en place la Sustainable Compliance Initiative (SCI, ou Initiative pour la conformité vis-à-vis des principes du développement durable). La SCI traduit une nouvelle approche de la conformité aux critères de développement social : le paradigme passe des audits ponctuels et rectifications rapides au niveau de l'usine à une collaboration entre parties prenantes multiples visant des améliorations à long terme. En se concentrant sur le cycle d'embauche des travailleurs, à savoir depuis le moment où les travailleurs sont embauchés jusqu'au moment où ils quittent l'entreprise, la SCI élabore des outils adaptés à chaque phase du cycle pour identifier les violations au droit du travail et évaluer les systèmes de management. La FLA a également élaboré un [portail d'évaluation](#) accessible en ligne, où les affiliés peuvent suivre leur propre conformité.

## Coordonnées de la FLA

### Washington, DC Headquarters

1707 L St. NW, Suite 200

Washington, DC 20036

États-Unis d'Amérique

+1-202-898-1000

[info@fairlabor.org](mailto:info@fairlabor.org)

[www.fairlabor.org](http://www.fairlabor.org)

### Fair Labor Association Europe

27 Chemin des Crets-de-Pregny-

CH-1218 Grand-Saconnex

Genève

Suisse

+41-22-747-0088

[info@fairlabor.org](mailto:info@fairlabor.org)

---

La système normatif de la FLA est applicable aux producteurs de tous les pays.

En 2010, les services de certification étaient opérationnels dans les 133 pays suivants.

L'outil en ligne Standards Map de l'ITC vous permet de générer des cartes détaillées qui indiquent les pays où la certification / vérification est possible, ainsi que les pays où des produits / services certifiés sont en vente.



**Asie** Afghanistan, Azerbaïdjan, Bangladesh, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, République démocratique populaire lao, Liban, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Pakistan, Philippines, République de Corée, Arabie saoudite, Sri Lanka, République arabe syrienne, Tadjikistan, Thaïlande, Timor-Leste, Turquie, Turkménistan, Emirats arabes unis, Ouzbékistan, Viet Nam, Yémen **Australie & Océanie** Australie **Caraïbe & Amérique Centrale** Costa Rica, Dominique, République dominicaine, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Nicaragua **Europe** Albanie, Arménie, Autriche, Biélorussie, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldavie, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, ex-République yougoslave de Macédoine, Ukraine, Royaume-Uni **Amérique du Nord** Canada, Mexique, Etats-Unis d'Amérique **Amérique du Sud** Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyana, Paraguay, Pérou Argentine, Brésil

---

## Procédure d'adhésion à la FLA

Les entreprises, fournisseurs, université et établissements assimilés, les licenciés et les ONG sont invités à contacter la FLA pour se renseigner sur la procédure d'adhésion. De plus amples informations sont disponibles sur <http://www.fairlabor.org/fla/go.asp?u=/pub/mp&Page=ResourceCenter>.

## Thèmes couverts par le système normatif de la FLA

Le tableau suivant donne un aperçu des principes et exigences de la FLA, ainsi que des politiques de mise en conformité correspondantes en matière de société, d'environnement et d'économie appliquées à la production, à la transformation et à la commercialisation.

### Explication de l'interprétation par Standards Map des politiques de conformité du système normatif de la FLA :

**Exigences immédiates:** L'accréditation selon le code de la FLA se fait de manière progressive. Les entreprises participantes choisissent une période de mise en œuvre sur deux ou trois ans pendant laquelle elles doivent suivre le processus indépendant externe de suivi, résolution et vérification élaboré par la FLA. La mise en conformité avec tous les critères devient toutefois obligatoire une fois la période de mise en œuvre terminée.

**Recommandations:** En plus des valeurs de référence fondamentales qui définissent le niveau de conformité nécessaire pour que l'entreprise soit déclarée conforme aux droits et devoirs énoncés dans le Code de la FLA, il existe également des critères de procédure qui définissent le déroulement des actions à entreprendre pour augmenter les chances de voir ces droits et devoirs respectés et appliqués.

## Environnement

## Société

## Économie

Exigences immédiates	Environnement	Société	Économie
		<p><b>Droits sociaux/droits de l'Homme</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Égalité hommes/femmes</li><li>Santé et sécurité des femmes</li><li>Droits de culture/de religion (OIT 169)</li><li>Droits des minorités</li></ul> <p><b>Droits du travail et au travail - Conditions de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Conditions de travail</li><li>Sécurité sur le lieu de travail (OIT 184)</li><li>Formation sur la sécurité</li><li>Sécurité du lieu de travail</li><li>Équipements de sécurité et trousse de secours</li><li>Manipulation sans danger des produits chimiques</li><li>Santé sur le lieu de travail</li><li>Accès des travailleurs à l'eau potable</li><li>Interdiction du travail forcé (OIT 29 et 105)</li><li>Interdiction de la violence physique</li><li>Interdiction du travail des enfants (OIT 182)</li></ul> <p><b>Droits du travail et au travail - Conditions d'embauche</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Conditions d'embauche</li><li>Politiques et pratiques en matière de sous-traitance</li><li>Contrats sous forme écrite</li><li>Jours de congés clairement définis</li><li>Paiement des salaires dans les délais</li><li>Exigences en matière de salaire minimum</li><li>Niveau de rémunération</li><li>Travail des enfants et âge minimum (Convention 138 de l'OIT)</li><li>Rémunération équitable (OIT 100)</li><li>Nombre maximum d'heures de travail défini</li></ul> <p><b>Droits du travail et au travail - Responsabilisation des travailleurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Liberté syndicale (OIT 87)</li><li>Négociation collective (OIT 98)</li><li>Interdiction des discriminations au travail (OIT 111)</li></ul>	

Suite en page suivante.

**Droits du travail et au travail -  
Conditions de travail**

Conditions de travail

Accès des travailleurs aux sanitaires

Accès des travailleurs aux soins médicaux/à l'assurance médicale

**Droits du travail et au travail -  
Conditions d'embauche**

Conditions d'embauche

Politiques et pratiques en matière de sous-traitance

Transparence des procédures d'embauche